



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 14 décembre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Décrue notable des cours d'eau placés en vigilance orange « Crues - inondations » en Dordogne**

**- Communiqué de presse n°8 à 17h30**

Tous les cours d'eau placés en vigilance orange poursuivent leur décrue. La baisse de la hauteur d'eau est très nette depuis ce matin, mais demeure supérieure au seuil de vigilance. C'est pourquoi le département de la Dordogne reste pour l'instant placé par Météo France en vigilance :

### **Orange « crue-inondations »**

- Isle aval
- Vézère aval
- Dronne aval

### **Jaune « crues-inondations »**

- Dordogne moyenne
- Isle amont
- Dronne amont
- Dordogne aval

Les services de l'Etat suivent toujours attentivement la situation afin de soutenir les communes concernées. Le préfet se rendra demain à Terrasson et Montignac-Lascaux afin d'y rencontrer les maires et visualiser les dégâts occasionnés par cet épisode de crues.

### Réseau routier

- 42 routes, essentiellement du réseau secondaire, sont impactées par des submersions. **Ne vous engagez jamais sur une route immergée ;**
- 19 routes départementales sont actuellement coupées et déviées (voir liste ci-joint) ;
- De nombreuses routes communales sont également fermées à la circulation ;
- Aucune difficulté de circulation à signaler sur la RN21 et l'autoroute A89

Consultez l'état du réseau routier avant de vous déplacer en direct sur [info-routes24.dordogne.fr](http://info-routes24.dordogne.fr)



**La préfecture rappelle qu'il convient d'être vigilant, notamment lors des déplacements et de respecter les consignes de comportements suivantes :**

- renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez prudents, adaptez notamment votre vitesse ;
- respectez les déviations mises en place et roulez doucement ;
- ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture sur une route immergée ou à proximité d'un cours d'eau ;
- ne stationnez pas sur les berges des rivières ;
- ne touchez jamais des fils électriques tombés au sol ;
- si vous vivez près d'un cours d'eau qui menace de déborder ou qui est en train de déborder protégez vos biens dans la mesure du possible en les stockant à l'étage ;
- prenez des nouvelles des personnes proches et des plus vulnérables ;
- suivez l'évolution de la situation sur le site de Météo France et de Vigicrue et sur les réseaux sociaux de la préfecture de la Dordogne (X et Facebook)

